

**Mémoire déposé par le Regroupement citoyen**  
**« Mobilisation gaz de schiste »**  
**de Saint-Marc-sur-Richelieu**  
**dans le cadre du Forum citoyen**

23 Avril, 2013

Le Regroupement citoyen de Saint-Marc-sur-Richelieu tient à remercier la municipalité de son invitation à participer au Forum Citoyen et à exprimer son appréciation de cette initiative de consultation des citoyens sur l'avenir de notre municipalité.

Notre municipalité est une des plus attrayantes et conviviales de la région – voire du Québec. Elle se caractérise par la qualité de son milieu de vie, la tranquillité, la beauté de ses paysages, la richesse de ses terres agricoles, l'attrait de la rivière, de ses érablières, de ses boisés et de ses vergers, le caractère unique de ses éléments patrimoniaux ... En plus des services de base destinés à l'ensemble de la population, Saint-Marc offre des services spécifiques aux familles, en particulier via une nouvelle politique familiale, son école dynamique, son CPE, sa Fondation pour l'éducation, sa bibliothèque. Les jeunes y trouvent diverses activités de loisirs et de sports, de même qu'un lieu d'accueil à la Maison des Jeunes. Plusieurs initiatives dynamisent également le milieu et attirent les touristes : en particulier, le Grenier d'Ernest, les fermes d'équestre, la Ferme Cariphaël et sa vocation éducative, les deux auberges de grande renommée, la nouvelle entreprise apicole du rang des Quatorze, etc. ... Mais surtout, Saint-Marc est riche de la diversité et de la qualité de ses citoyens, dont un nombre impressionnant s'engagent dans de multiples activités de bénévolat au service de la collectivité.

Au-delà de ses acquis, notre municipalité présente également de belles avenues de développement qui permettront de valoriser et de renforcer son caractère unique. Saint-Marc accueille en effet de nouveaux quartiers résidentiels et s'inscrit dans un développement régional dynamique. Si les possibilités sont multiples, il importe toutefois de rester très vigilants afin que l'avenir de notre municipalité corresponde aux souhaits collectifs de ses résidents et ne compromette pas la qualité socio-écologique du milieu.

À cet effet, nous tenons à souligner trois aspects importants dont il faudra tenir compte, selon nous, dans la planification du développement de Saint-Marc-sur-Richelieu.

**1. Un développement axé sur les besoins de ses propres citoyens**

Il ne faut pas oublier que Saint-Marc-sur-Richelieu est une municipalité dortoir pour une grande majorité de sa population qui travaille à l'extérieur. Beaucoup des citoyens ne sont pas natifs d'ici, mais ils ont choisi de résider à Saint-Marc pour vivre dans un cadre rural harmonieux, à l'abri de l'agitation de la ville, mais en même temps à proximité de celle-ci en raison des divers axes routiers qui facilitent le transport. Le long de ces axes, tous les services sont accessibles et tous les types de commerce également. Étant donné qu'une grande majorité de Saint-Marcois travaillent à l'extérieur, ils obtiennent ce dont ils ont besoin autour de leur lieu de travail ou sur le chemin du retour.

À notre avis, il ne serait pas avantageux de miser sur l'implantation de nouveaux commerces ou services qui doubleraient ceux que l'on trouve dans la région. Toutefois, Saint-Marc pourrait miser sur des services de proximité ou des commerces spécialisés qui offrent des produits uniques ou encore, qui peuvent attirer des touristes.

Il importe de se donner d'abord les moyens pour conserver et optimiser les services de proximité existants: écoles, garderies, services de loisirs, petite épicerie-dépanneur, caisse, poste, biblio, etc. Pour les services complémentaires, la municipalité pourrait envisager de créer des partenariats avec les autres municipalités qui sont à proximité – entre autres en ce qui concerne les diverses avenues de transport écologique et les infrastructures sportives et culturelles.

On ne doit évidemment pas empêcher *a priori* des commerces ou des services de venir s'installer dans notre municipalité, dans la mesure où cela ne compromet pas la qualité de vie. Il importe de se doter à cet effet d'un cadre de développement qui assure une qualité de vie aux citoyens, soit la qualité de l'air, de l'eau, de l'environnement en général, des installations, des parcs, des lieux de rassemblement, des pistes cyclables, etc. Dans cette perspective, il faut être attentif entre autres aux impacts du trafic routier et au niveau de bruit de voisinage.

Dans le cadre de la consultation qu'ouvre Forum citoyen, il serait certes opportun de réaliser un sondage sur les attentes des Saint-Marcois envers leur municipalité et leur milieu de vie. Nous aurions alors sans doute une belle récolte de préoccupations, de souhaits, d'idées intéressantes ou de projets innovants.

## **2. Un développement axé vers l'attrait touristique**

Considérant les caractéristiques de Saint-Marc, qui n'est pas un axe de passage ni une ville-centre axée sur le commerce (comme Saint-Amable, Beloeil, Saint-Hyacinthe), mais plutôt un milieu de vie rurale riche de tous ses éléments de nature, il apparaît pertinent de se tourner davantage vers un développement touristique (patrimoine, jardins, hôtellerie, randonnées, activités nautiques de moindre impact, ateliers et commerces spécialisés, etc.). Notre municipalité comporte déjà des attraits touristiques (naturels et patrimoniaux) tel que nous l'avons évoqué plus haut. Il importe de valoriser les acquis en ce sens, à la fois pour la population locale et pour les visiteurs: route de villégiature, piste cyclable, les deux restos-spas, les érablières, la ferme Cariphaël, les centres d'équitation, la miellerie, etc. Il serait possible de mieux publiciser l'ensemble de ces ressources et d'animer des visites autour de forfaits (incluant par exemple, des randonnées dans le paysage, sur des sentiers aménagés le long des ruisseaux et dans les boisés, promenades en carriole, cueillettes, dégustation, marché de Noël et marché d'été, etc.). Les visiteurs seraient incités à rester à Saint-Marc plus longtemps pour profiter d'un séjour bien rempli et agréable, leur donnant le goût d'y revenir. Il y aurait là des retombées économiques intéressantes.

L'une de nos ressources collectives majeures est certes la rivière. Plusieurs projets seraient envisageables :

- Revitaliser la rivière;
- Créer des activités autour de la rivière;
- Redonner accès à la rivière aux citoyens;
- Installer des aires de repos pour les cyclistes;

➤ Etc.

Il s'agirait en somme de favoriser un développement bio régional, axé sur les ressources du milieu et le talent des gens.

### **3. Un développement socialement et écologiquement responsable**

Il va sans dire qu'un développement harmonieux de Saint-Marc-sur-Richelieu est absolument incompatible avec l'arrivée d'industries invasives et à risques majeurs comme celle du gaz de schiste sur notre territoire. Il importe de se doter de toutes les mesures possibles pour prévenir une telle occupation de notre territoire et pour protéger nos sources d'eau et nos terres agricoles.

Laisser les compagnies gazières s'installer chez nous implique une atteinte majeure non seulement à notre cadre de vie, mais à notre économie locale. Nos érablières, nos restos-spas, nos installations de villégiature et autres seront désertés. Saint-Marc ne sera plus un milieu accueillant pour les nouveaux citoyens recherchant la tranquillité et la beauté des paysages de notre petite ville. Les propriétés seront dévaluées, les taxes foncières seront à la baisse, privant le milieu de ressources collectives importantes. D'importantes tensions sociales se manifesteront. Le climat social se détériorera.

Nous souhaitons que Saint-Marc devienne au contraire une municipalité exemplaire en matière de développement local harmonieux, socialement et écologiquement responsable. Saint-Marc pourrait se joindre entre autres au mouvement des Villes et villages en santé et à celui des « Villes en transition » afin de devenir une véritable éco municipalité – un modèle pour la région et le Québec.

Regroupement citoyen Saint-Marc sur Richelieu

Le 23 avril 2013